



Montataire
FIÈRE & SOLIDAIRE

VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE

Conseil municipal du 7 novembre 2022 – délibération n° 2022-03
Acso – rapport annuel sur le service de l'eau et de l'assainissement – année 2021

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations séance du lundi 7 novembre 2022

Le lundi 7 novembre 2022 à 18 heures 30, le Conseil municipal de Montataire, convoqué le 28 octobre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre Bosino, Maire de la commune de Montataire.

Membres en exercice : 33

ETAIENT PRESENTS : Jean-Pierre Bosino – Catherine Dailly - Azide Razack – Céline Lescaux - Patrick Boyer - Zinndine Belouahchi – Karima Boukallit - Jean-Luc Rivière – Rémy Ruffault – Brigitte Lobgeois - Marc Chambon - Pascale Pauffert – Frédéric Denain – Valérie Levert - Agnès Laforêt – Annie Baumgartner – Smaël Addala – Lucie Saubaux - Abdelkrim Kordjani (à partir du point n°2) – Marie Christine Salmona – Manuel Varela - Stéphane Godard.

ETAIENT REPRESENTES : Pascal D'Inca représenté par Catherine Dailly - Sabah Rezzoug représentée par Marc Chambon - Gilberte Canonne représentée par Annie Baumgartner – Moulay Yassine Karim représenté par Azide Razack – Recep Kocak représenté par Patrick Boyer - Awa Touré représentée par Jean-Pierre Bosino

EXCUSE : Amadou Diallo

ABSENTS : Loïc Basset - Seyran Satuk – Ali Hamdani – Zoulika Oualaouch

SECRETAIRE DE SEANCE : Lucie Saubaux

03 – ACSO – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – année 2021

Sur le rapport de Madame Karima Boukallit, adjointe au Maire en charge du développement durable et de la transition écologique, exposant :

Vu l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'agglomération Creil Sud Oise a rédigé un rapport sur le prix et la qualité du service Eau et assainissement pour l'année 2021,

Considérant que ce rapport 2021 a été validé par le conseil communautaire du 29 septembre 2022,

Considérant que ce rapport doit être présenté au conseil municipal,

VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE

Conseil municipal du 7 novembre 2022 – délibération n° 2022-03
 Acso – rapport annuel sur le service de l'eau et de l'assainissement – année 2021

Quelques caractéristiques du service eau potable :
 Estimation du nombre d'habitants desservis : 86.731
 Abonnés du service : 31.447
 Linéaire réseaux : 333.190

Quelques caractéristiques du service d'assainissement des eaux usées :

	Acso	Cramoisy	Thiverny	St Maximin	St Vaast Les Mello	Maysel	St leu d'esserent
Nbre abonnés	26.498	255	447	1.299	408	106	2004
Nbre habitants desservis	71.637	811	1.085	2.962	1.057	242	4.682
Linéaire réseau EU	182.109	4.802	3.636	7.701	6.896	24.251	57.702
Linéaire réseau EP	163.511	1.688	1.694	6.070	1.750	8090	39.850
Volume facturé	3.441.435	31.230	39.610	122.666	33.671	16.756	203.619
Prix/m ³ pour 120 m ³ au 1 ^{er} janvier n+1	1,66 €	1,65 €	1,65 €	1,66 €	1,66 €	2,94 €	1,67 €

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré,

Prend acte de la présentation du rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement de l'agglomération Creil Sud Oise pour l'année 2021.



**Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,
 Conseiller départemental,**

Jean-Pierre Bosino